



CH-3003 Berne, DFAE, DB

Courrier A

Madame

Arusyak Ludy Hayrapetyan

Berne, le 14 février 2014

SOS Armenia : votre lettre concernant la situation des droits de l'homme en Arménie

Madame,

Votre lettre du 29 décembre 2013, dans laquelle vous évoquez la situation des droits de l'homme dans votre pays et en particulier le sort de Shant Harutyunyan et de quatorze autres détenus m'est bien parvenue et je vous en remercie.

L'amélioration de la situation des droits de l'homme dans le monde est une priorité de la politique extérieure de la Suisse. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) suit donc attentivement la situation générale des droits de l'homme en Arménie. La Suisse mène avec ce pays des consultations bilatérales régulières, qui offrent un précieux canal pour des échanges ouverts, directs et intenses sur la question des droits de l'homme.

Au niveau multilatéral également, la Suisse rappelle l'Arménie à ses obligations internationales et l'exhorte à améliorer la situation des droits de l'homme sur son territoire – notamment dans le cadre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) de l'ONU, la Suisse a recommandé la conduite d'une enquête indépendante et transparente sur l'usage excessif de la force suite aux élections présidentielles de 2008, afin d'aboutir à la condamnation des responsables. Plus généralement, elle a préconisé de garantir la liberté d'expression et de rassemblement à tous les partis politiques, médias et défenseurs des droits de l'homme.

Le respect des obligations relatives aux droits de l'homme par les Etats participants de l'OSCE est également une priorité pour la Suisse en 2014, année pendant laquelle elle assume la présidence de cette organisation. Du point de vue de la Suisse, la méthodologie de l'OSCE pour l'observation des élections a fait ses preuves. La Suisse a suivi de près les élections présidentielles arméniennes du 18 février 2013. La mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH, dirigée par l'ancien ambassadeur suisse Mme Heidi Tagliavini, a porté une appréciation globalement positive sur le déroulement de ces élections le jour du scrutin, mais a déploré plusieurs irrégularités, qui ont été analysées dans un rapport post-électoral séparé.

Veuillez croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Didier Burkhalter